

## L'UE envisage la mise à niveau des relations commerciales avec le Mexique et le Chili

Beaucoup de choses se sont passées depuis que l'UE a conclu ses accords commerciaux bilatéraux avec le Mexique en 2000 et avec le Chili en 2002.

La Commission et les membres du Parlement européen estiment maintenant qu'il est temps de mettre à niveau ces deux accords commerciaux.

Lors d'une discussion au Parlement européen la semaine dernière, le commissaire a déclaré que la Commission et le Mexique voulaient créer un groupe de travail bilatéral qui permettrait d'identifier les questions à traiter dans un nouvel accord.

Une première réunion a déjà eu lieu en 2013 et a parlé de droits de douane, la facilitation des échanges, les questions sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et d'autres questions. Une deuxième réunion aura lieu au Mexique en Février.

Sur la base de ces réunions, la Commission et le gouvernement mexicain vont décider si de nouvelles négociations devraient être entamées ou non. Ils permettront également de créer un rapport de vision commune qui examine l'impact potentiel de l'accord modernisé.

Le Chili, le commissaire a déclaré que la Commission et le gouvernement chilien s'intéressent à la modernisation de l'accord bilatéral, entre autres les zones de facilitation du commerce, questions SPS et les obstacles techniques au commerce.

Toutefois, le commissaire a également déclaré que des efforts supplémentaires sont nécessaires avant le démarrage de toute négociation.

Pour les deux accords, le Parlement européen et le Conseil des ministres doivent être consultés avant que les négociations puissent être lancées.